

461657-2026 - Gara

Francia – Trasformatori – Marché cadre fourniture de système de filtration et de séparation des hydrocarbures à faible et haut débit

OJ S 127/2026 06/07/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: RTE

E-mail: joss.gagnaire@rte-france.com

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'ente aggiudicatore: Attività connesse all'elettricità

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Marché cadre fourniture de système de filtration et de séparation des hydrocarbures à faible et haut débit

Descrizione: Accord-cadre national pour la fourniture de systèmes mobiles de filtration et de séparation des hydrocarbures, destinés à la vidange des fosses déportées et des fosses situées sous transformateurs haute tension du réseau RTE. Le marché est alloti en 2 lots : Lot 1 : systèmes à faible débit (débit nominal compris entre 40 et 90 L/min) Lot 2 : systèmes à fort débit (débit nominal supérieur à 90 L/min) Durée : 60 mois fermes + 3 × 12 mois de reconduction, soit 96 mois maximum. Début de marché prévu : 1er janvier 2027.

Identificativo della procedura: 534cdb2f-b161-4428-9e5b-8fa31ed4960e

Identificativo interno: CG_AOF_000063

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 31170000 Trasformatori

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 545 000,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 2

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 2

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Violazione degli obblighi connessi a motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants. 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés. 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce. 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Marché cadre fourniture de système de filtration et de séparation des hydrocarbures à faible et haut débit

Descrizione: Accord-cadre national pour la fourniture de systèmes mobiles de filtration et de séparation des hydrocarbures, destinés à la vidange des fosses déportées et des fosses situées sous transformateurs haute tension du réseau RTE. Le marché est alloti en 2 lots : Lot 1 : systèmes à faible débit (débit nominal compris entre 40 et 90 L/min) Lot 2 : systèmes à fort débit (débit nominal supérieur à 90 L/min) Durée : 60 mois fermes + 3 × 12 mois de reconduction, soit 96 mois maximum. Début de marché prévu : 1er janvier 2027.

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 31170000 Trasformatori

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 96 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 210 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Dato non ancora noto

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 10
La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 04/09/2026 18:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objet

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de

la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: RTE

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Marché cadre fourniture de système de filtration et de séparation des hydrocarbures à faible et haut débit

Descrizione: Accord-cadre national pour la fourniture de systèmes mobiles de filtration et de séparation des hydrocarbures, destinés à la vidange des fosses déportées et des fosses situées sous transformateurs haute tension du réseau RTE. Le marché est alloti en 2 lots : Lot 1 : systèmes à faible débit (débit nominal compris entre 40 et 90 L/min) Lot 2 : systèmes à fort débit (débit nominal supérieur à 90 L/min) Durée : 60 mois fermes + 3 × 12 mois de reconduction, soit 96 mois maximum. Début de marché prévu : 1er janvier 2027.

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 31170000 Trasformatori

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 96 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 435 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Dato non ancora noto

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de

déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 10

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 04/09/2026 18:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objet

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la

mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: RTE

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: RTE

Numero di registrazione: 44461925802482

Servizio: Direction des Achats

Indirizzo postale: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Località: LA DEFENSE Cedex

Codice postale: 92073

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

E-mail: joss.gagnaire@rte-france.com

Telefono: 0782694904

Indirizzo internet: <https://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal/>

Profilo del committente: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. **ORG-0002**

Nome ufficiale: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numero di registrazione: 17780111500151

Servizio: Instance chargée des procédures de recours

Indirizzo postale: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Località: Nanterre

Codice postale: 92020

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefono: 01 40 97 10 10

Indirizzo internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Organizzazione competente per i ricorsi

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: abad6635-45bf-407b-a2ea-9cd3e91c151b - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 03/07/2026 14:12:55 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 461657-2026

Numero dell'edizione della GU S: 127/2026

Data di pubblicazione: 06/07/2026